



**FFvolley**

Commission Fédérale Sportive

RIS n°3 Semaine n°42  
Diffusé le 22 octobre 2025

## Relevé des Infractions Sportives « Compétitions Nationales »

### Dossiers

#### **DOSSIER n°17 : JEUNESSE SPORT COULAINES - 0724695**

- Lors de la rencontre 3FF017 - JEUNESSE SPORT COULAINES / CEP POITIERS/ST BENOIT V.B du 18 octobre 2025, le club du JEUNESSE SPORT COULAINES a inscrit sur la feuille de match une joueuse non régulièrement qualifiée.

#### **DOSSIER n°18 : VOLLEY MULHOUSE ALSACE 2 CFC - 0686392**

- L'équipe du VOLLEY MULHOUSE ALSACE 2 CFC ne s'est pas présentée lors de la rencontre EFB020 - ASSOCIATION SPORTIVE ILLACAISE VOLLEY-BALL / VOLLEY MULHOUSE ALSACE 2 CFC du 18 octobre 2025.

#### **DOSSIER n°19 : VOLLEY-CLUB CREUTZWALD – 0574382**

- Lors de la rencontre 2MB018 - STRASBOURG UNIVERSITE CLUB / VOLLEY-CLUB CREUTZWALD du 19 octobre 2025, le club du VOLLEY-CLUB CREUTZWALD n'a inscrit que cinq JIFF sur la feuille de match.

*Conformément à l'article 4.2 du RGISA, le GSA disposent d'un délai de 5 jours pour transmettre ses observations par courrier électronique.*